

Ces survivantes du génocide des Tutsi témoignent de viols commis par des soldats français, en docu

Anthony Vincent

Madmoizelle.com, 10 août 2022

Dans le documentaire *Rwanda : le silence des mots*, diffusé par Arte, les co-réalisateurs Gaël Faye et Michael Sztanke tendent le micro à des survivantes du génocide contre les Tutsi, victimes de viols commis par des soldats français en 1994.

Bien des horreurs ont été commises lors du génocide contre les Tutsi par les Hutu au Rwanda en 1994. Parmi elles, des viols perpétrés par des soldats français à l'encontre de survivantes tutsies sont encore en questionnement, près de trente ans plus tard. C'est ce que raconte le nouveau documentaire *Rwanda : le silence des mots*, diffusé par Arte et co-réalisé par l'artiste Gaël Faye et le journaliste Michael Sztanke.

Ils y tendent le micro à des femmes survivantes du génocide contre les Tutsi par les Hutu. Elles témoignent de viols commis par des soldats français lors de l'opération Turquoise. Lancé le 22 juin 1994, ce dispositif militaire vise à mettre en sécurité les rares Tutsi ayant survécu aux massacres des deux mois précédents. L'armée française contribue donc à créer des camps de réfugiés tutsis. Dans une



vidéo promotionnelle pour le documentaire, Gaël Faye résume pour Arte : « *Ce qui est terrible dans cette histoire, c'est que quand elles arrivent dans les camps tenus par les Français, elles pensent être en sécurité. Et ceux qui se définissent comme les sauveurs deviennent à nouveau des bourreaux.* »

Parmi les victimes, Concessa Musabyimana témoigne notamment dans le documentaire : « *Nous étions habitués à la souffrance et ils ont aggravé notre situation. [...] Après nous être couchées, nous entendions quelqu'un touquer sur la tente. Et quand on se levait, on se retrouvait face à un soldat français armé d'un*

fusil. Et là, ils m'ont emmenée. Un soldat me photographiait nue et un autre était en train de me violer. Ça ne s'arrêtait pas. Le lendemain, ça recommençait. Ils revenaient me chercher avec d'autres filles. On était nombreuses. »



Concessa Musabyimana témoigne dans le documentaire *Rwanda : le silence des mots*.

Si elles sont trois à oser témoigner dans le documentaire, six plaintes ont été déposées en France entre 2004 et 2014 par des femmes victimes rwandaises. À Gaël Faye de com-

pléter : « *Lorsque j'étais en entretiens avec ces femmes, et qu'elles me racontaient ce que des soldats français avaient commis, en tant que Français, je ressentais une gêne. Parce que ces femmes ont porté plainte, et elles attendent encore justice.* »

En effet, l'instruction en est encore au point mort aujourd'hui. Les soldats français, légionnaires dans leur vingtaine au moment des faits, ont aujourd'hui une cinquantaine d'année. L'armée française réfute les accusations et refuse de coopérer à l'identification des militaires concernés. Commis dans le cadre du génocide contre les Tutsi, ces viols ont été requalifiés de crimes contre l'humanité et sont donc imprescriptibles. De quoi alourdir encore les difficultés de la France à reconnaître ses responsabilités dans le génocide contre les Tutsi au Rwanda.

Le documentaire *Rwanda : le silence des mots*, co-réalisé par l'artiste Gaël Faye et le journaliste Michael Sztanke, est disponible sur Arte.tv jusqu'au 18 mars 2025.